

# Le bilan mobilité de l'école



Credit photo: Diogo Nunes - Unsplash



# Introduction

Votre école souhaite promouvoir les modes de déplacement **respectueux de l'environnement**, améliorer l'**accessibilité** pour ces modes de déplacements, améliorer la **sécurité** des piétons et des cyclistes ou **former les élèves** à la sécurité routière et à la conduite du vélo ? Dans ce cas, il est très utile de commencer par établir un **bilan mobilité** de l'école. Ce bilan vous permettra d'évaluer les actions déjà mises en place et d'identifier les actions possibles pour favoriser la mobilité durable auprès des élèves et du personnel.

## De quoi est constitué le bilan mobilité ?

Le bilan mobilité aborde sept volets :

1. Les infrastructures en faveur du vélo dans l'enceinte de l'école **(p. 3)**
2. Les infrastructures en voirie **(p. 4 à 6)**
3. Les habitudes de déplacement des élèves **(p. 7 et 8)**
4. Les habitudes de déplacement du personnel **(p. 9)**
5. L'organisation des déplacements **(p. 10)**
6. L'éducation/sensibilisation **(p. 11)**
7. La communication **(p. 11)**

Pour la plupart des questions, il suffit de répondre par "oui" ou par "non"<sup>1</sup>. Certaines questions invitent néanmoins à indiquer une valeur chiffrée (ex : le nombre de stationnements pour les vélos, le pourcentage d'utilisation des différents modes de déplacement par les élèves et les membres du personnel, etc.). Prenez le temps de compléter correctement des valeurs car elles constituent de bons indicateurs pour évaluer l'impact de vos actions et suivre les évolutions au fil des ans.

## A qui est-il destiné ?

Ce document est destiné aux membres du personnel qui souhaitent mener des projets de mobilité au sein de l'école. Il peut s'agir du comité ECOLE durable mais vous pouvez également l'élargir à d'autres personnes qui pourraient avoir un intérêt particulier pour la thématique (ex : des membres du personnel ou des élèves qui viennent régulièrement à pied ou à vélo, des professeurs d'éducation physique, des parents, etc.).

Si vous souhaitez impliquer une classe, un groupe d'élèves ou l'Ecoteam dans la collecte de certaines données, vous pouvez utiliser les deux **fiches d'activités pédagogiques** proposées en complément dans la ressource :

- **Fiche d'activité 1 – Les abords de mon école sont-ils sécurisés ?** : Elle peut être utilisée pour compléter le volet **2. Les infrastructures en voirie**. Etant donné que les élèves fréquentent quotidiennement les abords de l'école, il est intéressant de recueillir leurs observations. D'un point de vue pédagogique, cette activité peut s'intégrer au cours de géographie ou de citoyenneté.

<sup>1</sup> Si l'école n'a encore jamais travaillé sur le thème de la mobilité, il est fort probable que beaucoup de réponses soient "non". Ce n'est pas grave; l'un des objectifs de ce bilan est de **suggérer** des pistes d'améliorations possibles mais elles peuvent être mises en place très progressivement et tout n'est pas forcément pertinent pour votre école.

- **Fiche d'activité 2 – Comment les élèves viennent-ils à l'école ?** : Elle permet de compléter le volet **3. Habitudes de déplacement des élèves**. Cette enquête statistique à réaliser auprès des différentes classes peut constituer un cas d'étude concret dans le cadre d'un cours de mathématiques ou d'un cours sur l'utilisation des outils numériques (tableurs, mise en graphique).

Le bilan mobilité peut cependant être complété sans faire usage des fiches d'activités pédagogiques.

### Que faire ensuite avec le bilan complété ?

Le bilan mobilité peut être exploité de différentes manières :

- Comme outil permettant au groupe de travail d'identifier les points d'amélioration et d'établir un plan d'action pour l'école ;
- Comme support pour initier une concertation avec la commune, la province ou la région pour l'amélioration des abords de l'école ;
- Comme outil d'évaluation de l'évolution de la situation après la mise en place des actions (en refaisant le bilan après quelques années) ;
- Comme outil de communication/sensibilisation vers l'ensemble de l'école (ex : les pourcentages d'utilisation des différents modes de déplacement par les élèves et le personnel peuvent être mis en graphiques et communiqués à toute la communauté scolaire).

### Formation et soutien

La Cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) du SPW Mobilité Infrastructures propose aux enseignants une formation gratuite pour devenir **Référent EMSR**. En plus de vous donner toutes les informations, clés et astuces pour mettre en place vos actions de mobilité au sein de l'école, cette formation vous fait entrer dans le réseau des référents EMSR et vous permet de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour vos projets.

Plusieurs asbl actives en Wallonie proposent également des animations, des formations et des accompagnements sur le thème de la mobilité durable pour les écoles. C'est par exemple le cas de **Pro Velo**, **Empreintes**, **Tous à Pied** et **GoodPlanet**.

## 1. Infrastructures en faveur du vélo dans l'enceinte de l'école

Présence de :	Oui	Non	Remarques
Parking à vélos dans l'école			Nombre de places: .....
Local ou casiers où les cyclistes peuvent laisser leur casque, vêtements de pluie, etc.			
Douche pour les cyclistes			
Pompe à vélo et équipement de base pour la réparation des vélos			



### Un bon parking à vélos

Un **bon parking à vélos** est:

- Accessible (proche de l'entrée et sans obstacles).
- Avec des arceaux permettant d'attacher le cadre du vélo (pas de rack "pince-roue").
- Avec un espace suffisant entre les arceaux pour pouvoir attacher et détacher aisément son vélo.
- Couvert.
- Suffisamment grand (prévoir minimum 20% d'emplacements en plus que le nombre habituel de cyclistes par beau temps).



Si votre espace le permet, il peut être intéressant de **séparer** le parking à vélos du personnel et celui des élèves.



Source image: Gracq

## 2. Infrastructures en voirie

L'analyse des infrastructures aux abords de l'école peut vous guider sur les éventuels problèmes à signaler aux instances communales ou régionales. Le ressenti des élèves est également une information intéressante à collecter. Vous pouvez compléter votre analyse par leurs données, issues de la **Fiche d'activité 1 - Analyse des abords de l'école**.



Présence de :	Oui	Non	Remarques
Panneaux "Attention école" à <75 mètres de l'entrée  A23			
Ecole bien visible (bâtiment avec une identité "école", présence de couleurs, fresques, etc.)			
Traversée piétonne près de l'entrée :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Visible (marquage en bon état, large, avec des "oreilles de trottoir", bon éclairage)</li> </ul> 			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec feu de signalisation et bouton poussoir</li> </ul>			

### Des abords d'école accueillants



Un trottoir élargi devant l'entrée de l'école permet de créer un **parvis** où les élèves et parents peuvent s'arrêter, attendre et discuter en toute sécurité. Le parvis permet également d'améliorer la visibilité de l'école. Cet espace peut être rendu particulièrement accueillant par la présence de mobilier et de végétation (bancs, arbres, bacs, plantes grimpantes, etc.).



Présence de :	Oui	Non	Remarques
Dispositifs ralentisseurs (dos d'âne, coussin berlinois et/ou radar)			
Trottoir assez large (min 1,5 m)			
Trottoir en bon état			
Parking à vélos en voirie			Nombre de places : .....
Piste cyclable dans la rue de l'école (sur la chaussée ou sur le trottoir)			
			
Bandes cyclables suggérées dans la rue de l'école			
			
Arrêt(s) de transport public à proximité de l'école			Numéro des lignes:



### Un parking à vélos en voirie

Moins sécurisé qu'un parking à vélos dans l'enceinte de l'école, le parking à vélos en voirie peut être utile pour les stationnements à courte durée (pour les visiteurs par exemple). Quand les arceaux sont placés dans la zone de 5 mètres en amont d'un passage piéton, ils permettent d'empêcher le stationnement des véhicules dans cette zone et assurer la bonne visibilité de la traversée piétonne.



Présence de :	Oui	Non	Remarques
Rue scolaire (rue ou portion de rue de l'école fermée aux véhicules motorisés aux heures d'entrée et/ou sortie de l'école)			
Accès aisé pour les personnes à mobilité réduite (PMR) :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rampes d'accès au niveau des escaliers/marches</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Abaissement de la bordure du trottoir au niveau des traversées piétonnes</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Parking réservé aux PMR</li> </ul>			

### Une rue au trafic apaisé



Si votre école se trouve dans une rue locale, qui ne joue pas un rôle stratégique pour la circulation, sans passage d'une ligne de transport public, avec peu ou pas de commerces, il peut être intéressant d'envisager, en collaboration avec la commune, la création d'une **rue scolaire**.

Il s'agit d'une rue (ou portion de rue) fermée aux véhicules motorisés en permanence ou uniquement aux heures d'entrée et/ou sortie de l'école. Les avantages: meilleure qualité de l'air aux abords de l'école, meilleure sécurité pour les piétons et cyclistes, plus grande convivialité.

### 3. Habitudes de déplacement des élèves

L'analyse des habitudes de déplacement permet d'identifier des objectifs, cibler certaines actions et observer l'évolution des habitudes au fil des ans. Pour collecter les données, le plus efficace est de demander à chaque titulaire de réaliser une enquête à main levée dans sa classe et de compléter le questionnaire en **Annexe - Enquête mobilité pour les élèves** (p.12). Une fois que vous avez collecté les données de toutes les classes, vous pouvez les rassembler pour compléter les deux tableaux de synthèse ci-dessous.

#### Impliquer les élèves

Dans le cadre d'un cours de mathématique ou d'apprentissage d'outils numériques, il peut être intéressant d'impliquer une classe dans la collecte et l'analyse des données (voir **Fiche d'activité 2 - Comment les élèves viennent-ils à l'école ?**).



Mode de déplacement * pour venir à l'école <small>* 1 seul mode par élève (celui le plus souvent utilisé et avec lequel il parcourt la plus longue distance)</small>	Nb d'élèves	%
A pied		
A vélo		
En bus, tram, métro		
En train		
En covoiturage (hors membre de la famille)		
En voiture		
En bus scolaire (s'il y a un service organisé)		
Autres (trottinette, moto, etc.)		
<b>TOTAL</b>		100

Taux de réponse (%) = nb élèves interrogés *100 / nb total d'élèves dans l'école	
---	--



Distance parcourue entre le domicile et l'école	Nb d'élèves	%
Moins de 1 km		
De 1 à 4 km		
Plus de 4 km		
<b>TOTAL</b>		100



**1 km = facilement faisable à** 

**1 à 4 km = facilement faisable à** 

Le nombre d'élèves habitant à moins de 1 km et moins de 4km vous donne une idée du potentiel d'augmentation des parts modales de la marche et du vélo pour venir à l'école et vous permet de mieux cibler vos actions.

## 4. Habitudes de déplacement du personnel

Pour collecter les données, le plus efficace est de réaliser une enquête à main levée lors d'une réunion de concertation.

<b>Mode de déplacement* pour venir à l'école</b> <small>* 1 seul mode par personne (celui le plus souvent utilisé et avec lequel elle parcourt la plus longue distance)</small>	<b>Nb de personnes</b>	<b>%</b>
A pied		
A vélo		
En bus, tram, métro		
En train		
En covoiturage (hors membre de la famille)		
En voiture		
Autres (trottinette, moto, etc.)		
TOTAL		100

<b>Distance parcourue entre le domicile et l'école</b>	<b>Nb de personnes</b>	<b>%</b>
Moins de 1 km		
De 1 à 4 km		
Plus de 4 km		
TOTAL		100

Taux de réponse (%) = nb personnes interrogées * 100 / nb total de membres du personnel dans l'école	
---	--

## 5. Organisation des déplacements

La mobilité durable peut faire partie intégrante du fonctionnement de l'école, notamment en la privilégiant pour les sorties effectuées dans le cadre scolaire et en mettant en place une offre de rangs à pied ou à vélo pour les trajets domicile-école.

L'école:	Oui	Non	Remarques
Privilégie les transports publics, la marche ou le vélo pour les sorties scolaires <b>récurrentes</b> (piscine, bibliothèque, etc.)			
Privilégie les transports publics pour les excursions/voyages ( <b>ponctuels</b> )			
Organise des rangs le matin et/ou le soir:			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A pied (pédibus)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A vélo (vélobus)</li> </ul>			

### A vélo à la piscine

Si la piscine se trouve à moins de 3 km de l'école et que vous avez l'habitude de vous y rendre en bus scolaire, il peut être intéressant de tester le déplacement à vélo. Avec une bonne préparation, c'est une action tout à fait réalisable, avec les avantages suivants: diminution des coûts liés à la location du bus, possibilité pour les élèves de pratiquer le vélo en groupe et d'acquérir de la confiance et de l'expérience sur la route, bon pour la santé (les élèves prennent l'air et font de l'exercice), bon pour l'environnement. L'asbl **Pro Velo** accompagne les écoles dans la mise en place de ce type de projet.



## 6. Education/Sensibilisation

L'école peut jouer un rôle actif dans l'éducation et la sensibilisation à la mobilité durable en mettant en place des actions spécifiques (régulières ou ponctuelles).

Présence de :	Oui	Non	Remarques
Un ou plusieurs membres du personnel formés à la thématique (ex: formation de Référent Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR), accompagnement de groupes à vélo, mécanique vélo, etc.)			
Actions de sensibilisation à la mobilité durable (ex: organisation d'une journée mobilité durable, création d'une campagne ou d'une vidéo de sensibilisation, participation au Mobigame, participation à l'action "Marche tes 5 min", mise en place d'une campagne de mesure de la qualité de l'air aux abords de l'école, etc.)			
Activités d'éducation à la sécurité routière (ex: formations par la police, apprentissage des panneaux et de notions du code de la route, etc.)			
Activités d'apprentissage du vélo (ex: circuits dans la cour, trajets dans la circulation, formation mécanique vélo, etc.)			

## 7. Communication

Présence d' :	Oui	Non	Remarques
Informations sur l'accessibilité sur le site web de l'école			
Informations sur la mobilité pour les membres du personnel (primes, indemnités vélo, etc.)			

# Annexe : Enquête mobilité pour les élèves

## Prévoyez 1 questionnaire par classe

Classe: ..... Nombre total d'élèves habituellement en classe: .....  
Date: ..... Nombre total d'élèves présents le jour de l'enquête: .....

### 1. **Comment venez-vous le plus souvent à l'école ?** 1 réponse par élève

Si un élève combine plusieurs modes de déplacement pour son trajet domicile-école, notez celui avec lequel il couvre la plus grande partie du trajet.

Combien d'élèves viennent (le plus souvent) à l'école:	Nb d'élèves
A pied	
A vélo	
En bus, tram, métro	
En train	
En covoiturage (hors membre de la famille)	
En voiture	
En bus scolaire (s'il y a un service organisé)	
Autres (trottinette, moto, etc.)	
<b>TOTAL</b>	

### 2. **Quelle distance parcourez-vous pour aller à l'école ?** 1 réponse par élève

Combien d'élèves parcourent, entre leur domicile et l'école, une distance de:	Nb d'élèves
Moins de 1 km	
1 à 4 km	
Plus de 4 km	
<b>TOTAL</b>	